

**MAIRIE DE RUFFEC**  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de  
**L'ARTICLE L 2122 -22**  
Du Code Général des Collectivités Territoriales

---

**APPROBATION DES AVENANTS DE PROLONGATION DE DELAI D'EXECUTION DU MARCHÉ DE  
TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC LOTS 1 A 6**

---

Le Maire de RUFFEC,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,  
Vu la délibération n°2020\_10\_06\_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant  
délégation au Maire au titre de l'article susdit,  
Vu la délibération n°2022\_06\_02 en date du 27 juin 2022 actant du lancement d'un marché public de  
travaux pour le réaménagement du tribunal,  
Vu l'arrêté du Maire n°077\_MP\_22 en date du 16 novembre approuvant le marché public n° MP22-  
01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de coworking,

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels  
du bâtiment ;  
Considérant que le délai d'exécution des travaux initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au  
regard des contraintes techniques des travaux ;  
Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023 ;  
Considérant l'accord des parties sur la prolongation de la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19  
juillet 2024 ;  
Considérant que les parties conviennent du caractère rétroactif des avenants de prolongation de  
délai pour les lots 1 à 6 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Approuve les termes des avenants de prolongation de délai des lots 1 à 6 du marché de  
travaux n° MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de  
coworking, tel qu'annexés au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Commune et ampliation en sera  
adressée à Madame la Sous-Préfète et au comptable public.

Fait à Ruffec, le 24 juin 2024

Le maire,

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT PROLONGATION DE DELAI

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise LEONARD BATIMENT SAS  
60 Rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cédex  
Tél. : 05 45 61 32 32

Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : ..... 15 décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : .....161 589,88€
- Montant TTC : ..... 193 907,86

■ Montant du marché public suite aux avenants à incidence financière :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 215 263,00€
- Montant TTC : 258 315,61€

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels du bâtiment.  
Considérant que le délai initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au regard des contraintes techniques des travaux.

Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023.

Les parties décident d'un commun accord de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19 juillet 2024.

Les parties décident d'un commun accord du caractère rétroactif du présent avenant permettant ainsi d'intégrer la période hors délai initial.


■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas MESCHINE Directeur	Angoulême, Le 18/06/2024	 <b>LÉONARD</b> BÂTIMENT 60, rue du Capitaine Favre - BP 1145 16004 ANGOULEME CEDEX Tél. 05 45 61 32 32 RCS ANGOULEME B 308 749 837

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**AVENANT PROLONGATION DE DELAI**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL BATIR  
38 Impasse Felix Nadar – 16004 ANGOULEME  
Tél. : 05 45 94 20 11

**Lot 2 – Menuiseries extérieures bois - Couverture**

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : .....1<sup>er</sup> décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : .....122 171.03€
- Montant TTC : .....146 605.24€

■ Montant du marché public suite avenants avec incidence financière :

- Taux de TVA : 20%
- Montant HT : 133 167.70€
- Montant TTC : 159 801.24€
-

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels du bâtiment.  
Considérant que le délai initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au regard des contraintes techniques des travaux.

Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023.

Les parties décident d'un commun accord de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19 juillet 2024.

Les parties décident d'un commun accord du caractère rétroactif du présent avenant permettant ainsi d'intégrer la période hors délai initial.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Sarl SATIR
Rauzzi Stéphanie gérant	18/06/2024 Angoulême	38 impasse Félix Nadar 16000 ANGOULÊME Tél. 05 45 94 20 11 RC B 403 810 492 FR 40 403 810 492

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*



## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

de 18/06/2024  
**Sari BATIR**  
38 impasse Félix Nadar  
16000 ANGOULEME  
Tél. 05 45 94 20 11  
RC B 403 810 492  
FR 40 403 810 492

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT PROLONGATION DE DELAI

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL PLAT CARR PEINT  
6 Impasse d'Angoulême – 16230 MAINE DE BOIXE  
Tél. : 05 17 20 03 38

**Lot 3 – Menuiseries – Plâtrerie – Faux plafonds**

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : .....1<sup>er</sup> décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : .....140 954.57€
- Montant TTC : .....169 145.48€

■ Montant du marché public suite avenants à incidence financière :

- Taux de TVA : .....20%
- Montant HT :.....155 346,22€
- Montant TTC : .....186 415,46€

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels du bâtiment.  
Considérant que le délai initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au regard des contraintes techniques des travaux.

Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023.

Les parties décident d'un commun accord de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19 juillet 2024.

Les parties décident d'un commun accord du caractère rétroactif du présent avenant permettant ainsi d'intégrer la période hors délai initial.

■ Incidence financière de l'avenant :


L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	
FRANÇOIS Philippe, Jean	Mairie de Bonnac le 13/06/2024	 <b>SIGNAT CARR PEINT</b> Impasse d'Angoulême 16230 MAINE DE BOIXE Tél: 05 77 20 03 38 contact@placarpaint.fr Siret 544 497 748 00015 APE 4331 Z

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
**AVENANT PROLONGATION DE DELAI**

**EXE10**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS GUY CHAPUZET ET FILS  
90 Rue de Royan – 16710 SAINT YRIEX  
Tél. : 05 45 95 60 43

**Lot 4 – Carrelage – peintures – sol souple**

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : .....2 décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : .....83 142.39€
- Montant TTC : .....99 770.87€

## D - Objet de l'avenant

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels du bâtiment.  
Considérant que le délai initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au regard des contraintes techniques des travaux.

Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023.

Les parties décident d'un commun accord de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19 juillet 2024.

Les parties décident d'un commun accord du caractère rétroactif du présent avenant permettant ainsi d'intégrer la période hors délai initial.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
David CHAPUZET Président	ST YRIEIX Le 21/06/24	Guy CHAPUZET et Fils 90 rue de Royan 18710 SAINT-YRIEIX - Tél. 05 45 95 60 43 S.A.S au capital de 90 000 € RCS Angoulême - SIREN 306 369 633

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour l'Etat et ses établissements :  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

## AVENANT PROLONGATION DE DELAI

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

### B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES POITOU-CHARENTE  
73 Rue du Port Thureau – ZI des Agriers – 16000 ANGOULEME  
Tél. : 05 45 95 84 14

Lot 5 – Electricité

### C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : .....1er décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : .....52 900€
- Montant TTC : .....63 480€

■ Montant du marché public suite aux avenants à incidence financière :

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 60 977,33€
- Montant TTC : 73 172,80€

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels du bâtiment.  
Considérant que le délai initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au regard des contraintes techniques des travaux.

Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023.

Les parties décident d'un commun accord de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19 juillet 2024.

Les parties décident d'un commun accord du caractère rétroactif du présent avenant permettant ainsi d'intégrer la période hors délai initial.

■ Incidence financière de l'avenant :

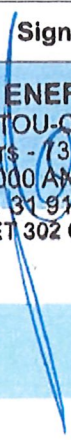
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mr Mickaël MAINFROID – Responsable d'agence	Angoulême, Le 18/06/2024	 <b>EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES</b> POITOU-CHARENTES Zi des Agriers - (3 <sup>ème</sup> rue du Port Thureau 16000 ANGOULEME Tél. 05 45 91 31 91 - Fax 05 45 91 58 44 SIRET 302 068 382 00092

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE PRÉFET  
PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
1, rue de la Préfecture  
93555 La Courneuve Cedex

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT PROLONGATION DE DELAI

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

HERVE THERMIQUE  
29 Route de Bellevue – 16710 SAINT YRIEX  
Tél. : 05 45 95 84 14

**Lot 6 – Plomberie – Sanitaires – Chauffages - Ventilation**

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : ..... 1er décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : ..... 20%
- Montant HT : ..... 53 786.49€
- Montant TTC : ..... 64 543.79€

## D - Objet de l'avenant

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant les contraintes techniques dans l'exécution des travaux dues à des problèmes structurels du bâtiment. Considérant que le délai initialement prévu de 9 mois s'avère insuffisant au regard des contraintes techniques des travaux.

Considérant que les travaux auraient dû être achevés au 6 novembre 2023.

Les parties décident d'un commun accord de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 19 juillet 2024.

Les parties décident d'un commun accord du caractère rétroactif du présent avenant permettant ainsi d'intégrer la période hors délai initial.

### ■ Incidence financière de l'avenant :


L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

Accusé de réception en préfecture  
 016-211602925-20240625-044\_MP\_24-CC  
 Date de télétransmission : 25/06/2024  
 Date de réception préfecture : 25/06/2024

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CHERIF Frédéric	St Yrieix 18/06/2024	 <p>29, Route de Bellevue                  BP 10040                  16710 Saint-Yrieix-sur-Charente                  Tél : 05.45.95.84.14                  HERRI YHERMIZOU Téléphone : 02.47.68.35.22                  SAS Capital 3 000 000 Euros - B27 220 019 RCS TOULON</p>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)